

NOTICE ARCHITECTURALE – PIÈCE PA2

Reconstruction d’un ponton de pêche au carrelet Île Madame – Commune de Port-des-Barques (17730)

1. ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Le projet est situé sur l’Île Madame, sur le territoire de la commune de Port-des-Barques, au sein de l’estuaire de la Charente. Le site d’implantation se développe sur l’estran, dans un environnement maritime caractérisé par la présence de vasières, d’affleurements rocheux, de zones coquillières et d’espaces naturels littoraux particulièrement sensibles.

L’emplacement concerné correspond à celui d’un ancien ponton de pêche au carrelet aujourd’hui très dégradé. Les observations réalisées sur site révèlent la présence de plusieurs éléments structurels subsistants, notamment des pieux, jambes de force et traverses en bois permettant d’identifier avec précision l’implantation et l’organisation générale de l’ancien ouvrage.

Ce secteur accueille plusieurs carrelets de pêche traditionnels qui participent fortement à l’identité paysagère et culturelle de l’estuaire de la Charente. Ces installations constituent un élément emblématique du patrimoine vernaculaire maritime charentais et témoignent d’une pratique de pêche de loisir ancienne et toujours vivante.

Le terrain s’inscrit par ailleurs dans le périmètre du site classé de l’Estuaire de la Charente, dont les qualités paysagères remarquables justifient une attention particulière portée à l’intégration architecturale des ouvrages.

Le projet vise ainsi à préserver et transmettre ce patrimoine local en reconstruisant un carrelet à l’emplacement exact d’un ouvrage historiquement présent sur le site.

2. PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet consiste en la reconstruction d’un ponton de pêche au carrelet sur l’emprise d’un ancien ouvrage existant.

L’intervention repose sur un principe de reconstruction respectueuse des caractéristiques traditionnelles observées sur les carrelets du littoral charentais, tout en assurant les conditions nécessaires de stabilité, de sécurité et de durabilité dans un environnement fortement exposé aux embruns, aux marées et aux intempéries. L’ouvrage comprendra :

- une plateforme sur pilotis en bois d’environ 20 m² ;
- une cabane de pêche d’environ 10 m² destinée au stockage du matériel et à l’abri des usagers ;
- une terrasse ouverte destinée à l’activité de pêche ;
- un filet carré traditionnel implanté dans l’axe principal de l’ouvrage ;
- une passerelle et un escalier d’accès latéral d’une largeur maximale de 1,00 m ;
- un portillon permettant de limiter l’accès au public.

Lorsque leur état sanitaire le permettra, certains éléments structurels existants pourront être conservés ou réemployés après diagnostic préalable. Les éléments dégradés seront remplacés par des pièces neuves de même nature et de caractéristiques équivalentes.

Le projet ne prévoit aucun terrassement, à l’exception des percements strictement nécessaires à l’implantation des pieux de fondation.

3. ORGANISATION ET COMPOSITION ARCHITECTURALE

L’organisation générale de l’ouvrage reprend les principes traditionnels des carrelets de pêche du littoral charentais.

La plateforme est divisée en deux espaces distincts :

- une cabane de pêche implantée côté accès ;
 - une terrasse ouverte orientée vers le filet de pêche.
- Le filet carré est implanté dans l’axe principal de la plateforme selon une disposition caractéristique des carrelets de l’estuaire de la Charente.

Conformément aux recommandations de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le dispositif retenu correspond à un carrelet à cadre traditionnel, représentatif du patrimoine charentais, à l’exclusion des systèmes à arceaux davantage associés aux pêcheries d’autres façades littorales.

L’accès est assuré par une passerelle aérienne discrète et un escalier latéral implanté dans le prolongement de la structure principale afin de limiter son impact visuel.

La cabane présente un volume simple et compact permettant une bonne intégration dans le paysage maritime.

Les poteaux porteurs conserveront une lecture naturelle et pourront présenter des hauteurs légèrement irrégulières, conformément aux recommandations formulées par l’Architecte des Bâtiments de France et à l’aspect traditionnel des carrelets historiques.

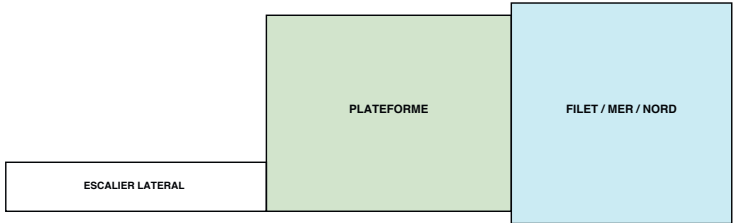
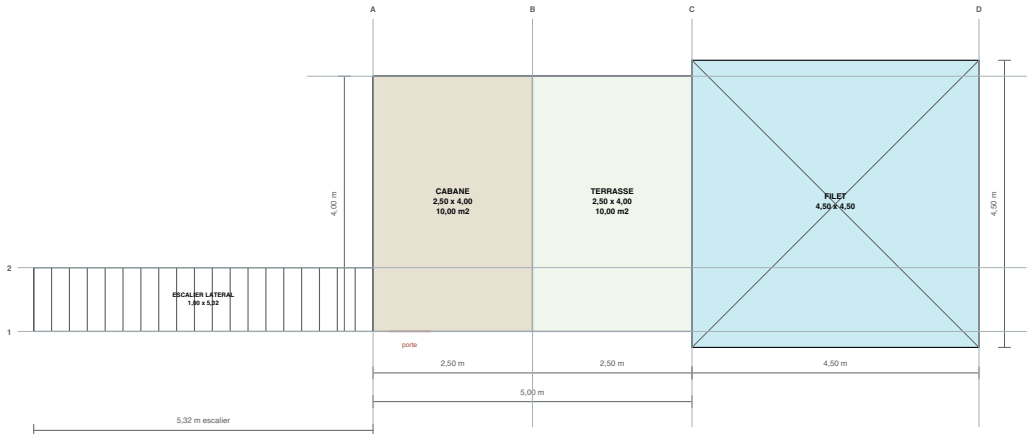


Tableau des surfaces et dimensions

Element	Largeur	Longueur	Surface / remarque
Plateforme totale	4,00 m	5,00 m	20,00 m2
Cabane	4,00 m	2,50 m	10,00 m2
Terrasse	4,00 m	2,50 m	10,00 m2
Filet de peche	4,50 m	4,50 m	20,25 m2
Escalier	1,00 m	5,32 m	19 marches env.



nomade_lab

ARCHITECTURE

NOMADE LAB ARCHITECTURE

M. Alberto Pando de Prado

06 67 09 01 89

ap@nomadelabarchitecture.com

nomadelabarchitecture.com

CLIENT: M. Michel MARCHE

06 36 49 04 93
marche3m.17@gmail.com
5 A Route de Loire les Marais - 17870 - BREUIL-MAGNE

PROJET: **Projet de rénovation d'un Ponton de pêche au carrelet, Île Madame**

ADRESSE: Île Madame
17730 - Port des Barques

PHASE: **Permis d'Aménager**

Date:	Echelle	Indice	Plan N°	PA 2.1
15/06/2026	ème	A	Notice 1	

4. MATÉRIAUX ET ASPECT EXTÉRIEUR

Le projet privilégie l’emploi de matériaux sobres, durables et compatibles avec les contraintes du milieu marin.

Structure

L’ensemble de la structure porteuse sera réalisé en bois naturellement durable adapté aux classes d’emploi du milieu maritime.

Les essences privilégiées seront :

le châtaignier, le robinier (faux-acacia) ou toute essence naturellement durable présentant des caractéristiques équivalentes.

Les bois utilisés seront laissés bruts, sans traitement de surface, afin de favoriser leur intégration paysagère et leur vieillissement naturel.

Les produits présentant des risques pour l’environnement marin ou portant une classification environnementale défavorable ne seront pas utilisés.

Platelages

Les planchers de la plateforme, de la terrasse et de l’escalier seront réalisés en lames de bois ajourées permettant :

- l’écoulement naturel des eaux ;
- la ventilation des éléments structurels ;
- la limitation des effets du vent ;
- l’amélioration de la durabilité de l’ouvrage.

Cabane

La cabane sera réalisée en ossature bois.

Le bardage extérieur sera constitué de lames de bois de classe 4 naturellement durable, disposées verticalement avec couvre-joints, conformément aux recommandations de l’Architecte des Bâtiments de France.

Le bois des bardages seront peints en couleur RAL: 5001

Ouvertures

Les ouvertures seront conçues selon des proportions horizontales, plus larges que hautes, inspirées des ouvertures d’ateliers et des cabanes de pêche traditionnelles observées sur le littoral charentais.

Toiture

La cabane sera couverte par une toiture monopente orientée vers la façade d’accès.
La couverture sera réalisée en tôle ondulée ou en bac acier à finition gris clair mat.

Cette disposition permet :

- de limiter la perception du volume bâti depuis le domaine maritime ;
- de faciliter l’évacuation des eaux pluviales ;
- d’assurer une intégration harmonieuse dans le paysage littoral.

Garde-corps et équipements

Les garde-corps, mains courantes, portillon et équipements annexes seront réalisés en bois naturellement durable afin de conserver une cohérence architecturale d’ensemble. La main-courante sera peinte en RAL: 5001

L’ensemble des fixations et assemblages sera constitué de matériaux adaptés au milieu marin, notamment en acier inoxydable.

5. INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet s’inscrit dans la continuité directe de l’occupation historique du site.

La reconstruction reprend les caractéristiques volumétriques, architecturales et constructives traditionnellement observées sur les carrelets de l’Île Madame et plus largement sur le littoral charentais.

Par ses dimensions limitées, sa structure légère sur pilotis, son bardage bois naturel, sa toiture simple et son filet de pêche traditionnel, l’ouvrage participe au maintien de l’identité maritime locale.

L’insertion paysagère est renforcée par :

- l’utilisation de matériaux naturels ;
- l’absence de traitement coloré des bois ;
- la simplicité des volumes ;
- le maintien d’une silhouette légère et ajourée ;
- l’implantation sur l’emplacement historique de l’ancien carrelet.

Les vues de proximité, les vues lointaines, les photographies aériennes, les extraits cadastraux et les photomontages joints au dossier permettent d’apprécier la bonne intégration du projet dans son environnement.

La reconstruction contribue ainsi à la préservation d’un élément emblématique du patrimoine culturel et paysager de l’estuaire de la Charente.

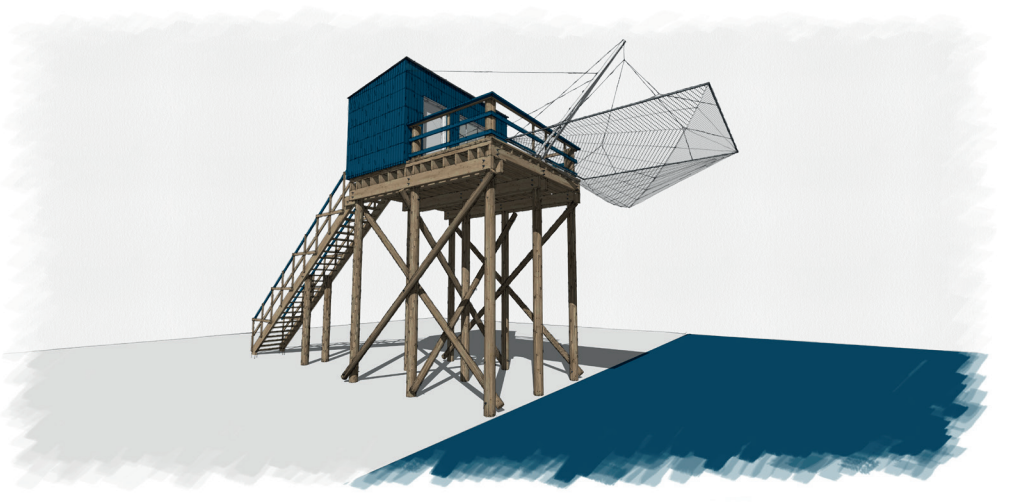
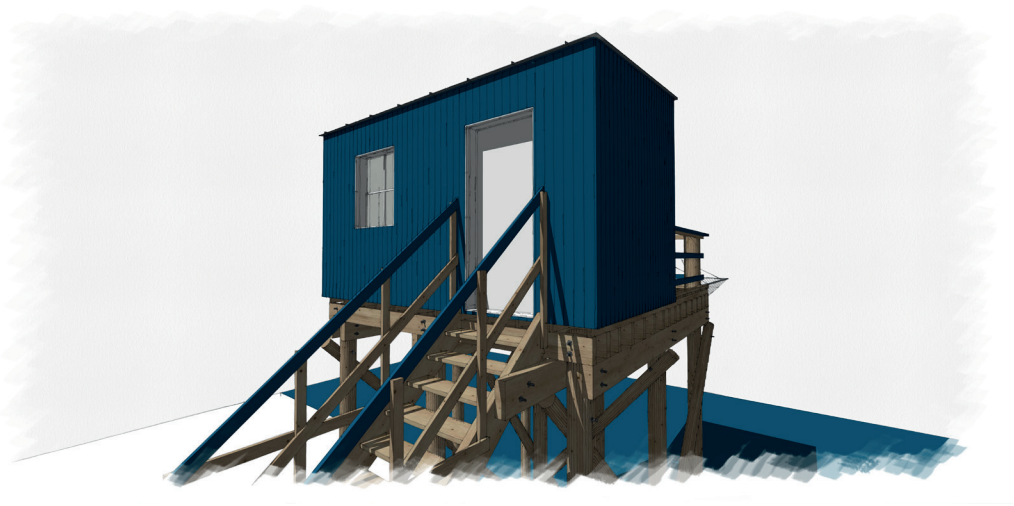
6. IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET PRINCIPE DE RÉVERSIBILITÉ

Le projet repose sur une structure légère sur pilotis limitant fortement les incidences sur l’estran et les milieux naturels environnants.

Aucun remblaiement, terrassement important ou modification de la topographie naturelle n’est prévu. Les travaux seront réalisés dans le respect des prescriptions applicables au Domaine Public Maritime et aux espaces naturels littoraux.

L’ouvrage demeure entièrement démontable.

En cas de suppression future, les éléments pourront être déposés et le site remis dans son état naturel initial sans impact durable sur le milieu.



nomade_lab
ARCHITECTURE

NOMADE LAB ARCHITECTURE
M. Alberto Pando de Prado

06 67 09 01 89
ap@nomadelabarchitecture.com
nomadelabarchitecture.com

CLIENT: M. Michel MARCHE

06 36 49 04 93
marche3m.17@gmail.com
5 A Route de Loire les Marais - 17870 - BREUIL-MAGNE

PROJET: **Projet de rénovation d'un Ponton de pêche au carrelet, Île Madame**

ADRESSE: Île Madame
17730 - Port des Barques

PHASE: **Permis d'Aménager**

Date:	Echelle	Indice	Plan N°	PA 2.2
15/06/2026	ème	A	Notice 1	

Date:	Echelle	Indice	Plan N°	PA 2.3
15/06/2026	ème	A	Notice 1	

7.6 Toiture

La toiture adopte une pente unique orientée vers la façade d'accès.

Élément	Caractéristiques
Chevrons	63 x 175 mm
Voligeage	18 mm
Couverture	Bac acier ou tôle ondulée gris clair mat

Cette disposition permet de réduire l'impact visuel de la cabane depuis le domaine maritime tout en assurant une évacuation efficace des eaux pluviales.

7.7 Passerelle et escalier d'accès

L'accès à la plateforme est assuré par une passerelle aérienne et un escalier latéral en bois implantés dans le prolongement de la structure principale.

Conformément aux prescriptions de la DDTM, la largeur utile de la passerelle n'excédera pas 1,00 m.

Élément	Valeur indicative
Largeur utile	1,00 m
Longueur développée	6,15 m
Hauteur à franchir	Environ 3,30 m
Structure	Limons bois massif
Marches	Bois massif antidérapant
Garde-corps	Bois
Portillon	Bois avec fermeture simple

Les garde-corps, mains courantes et portillon seront réalisés en bois naturellement durable afin d'assurer une cohérence architecturale avec l'ensemble de l'ouvrage.

7.8 Bras de filet et équipement de pêche

Le dispositif de pêche sera constitué d'un carrelet à cadre traditionnel conforme aux caractéristiques habituellement observées sur le littoral charentais.

Élément	Caractéristiques
Bras de filet	Bois massif ou structure métallique galvanisée validée par BET
Section indicative	100 x 200 mm minimum
Surface du filet	Environ 20,25 m² (4,50 m x 4,50 m)

Le cadre et le mécanisme de levage du filet constituent des éléments permanents et indispensables de l'ouvrage.

Le recours à un système à arceaux n'est pas prévu.

7.9 Durabilité des matériaux

Les matériaux employés seront spécifiquement adaptés aux contraintes du milieu marin.

Les essences retenues privilégieront les bois naturellement durables ne nécessitant pas de traitement chimique. Les produits susceptibles de présenter un risque pour l'environnement marin, notamment ceux contenant de la créosote, de l'arsenic ou des substances équivalentes, seront exclus.

7.10 Assemblages et protection anticorrosion

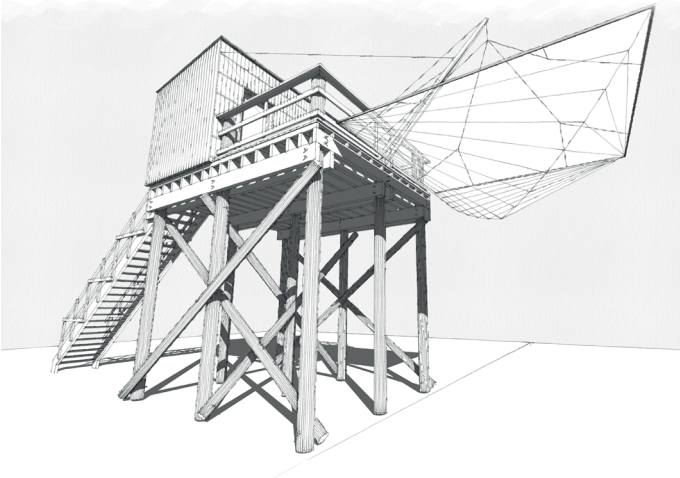
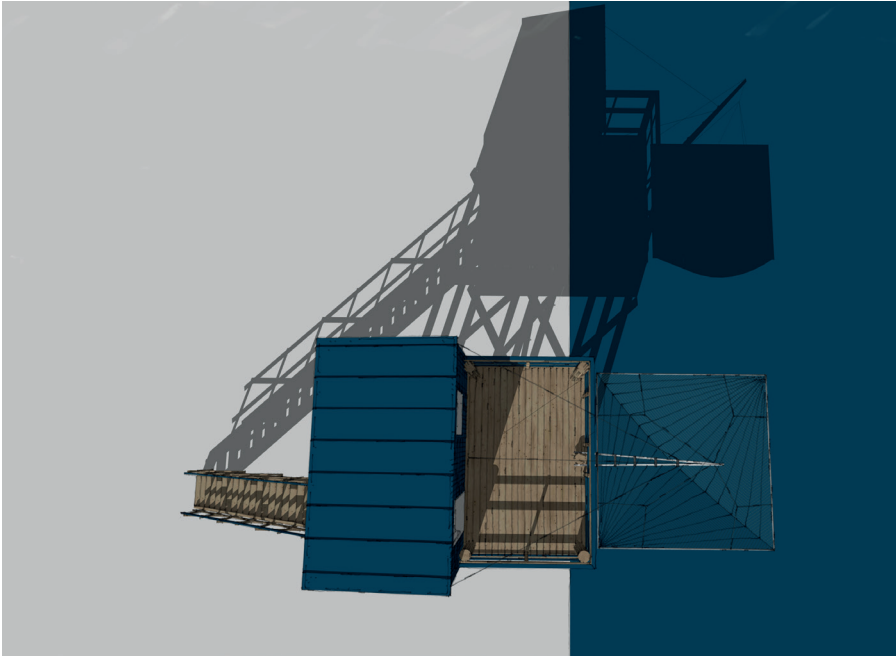
L'ensemble des fixations, boulons, tiges filetées, rondelles et ferrures sera adapté aux conditions du milieu marin.

Seront notamment utilisés :

boulonnerie inox A4, visserie inox A4, ferrures galvanisées à chaud ou présentant une résistance équivalente à la corrosion.

Les assemblages seront conçus afin de permettre le remplacement ponctuel des éléments de structure sans modification substantielle de l'ouvrage.

L'entretien régulier des éléments métalliques garantira leur pérennité et limitera tout risque de dégradation ou de pollution du milieu naturel.



nomade_lab
ARCHITECTURE

NOMADE LAB ARCHITECTURE
M. Alberto Pando de Prado
06 67 09 01 89
ap@nomadelabarchitecture.com
nomadelabarchitecture.com

CLIENT: M. Michel MARCHE

06 36 49 04 93
marche3m.17@gmail.com

5 A Route de Loire les Marais - 17870 - BREUIL-MAGNE

PROJET: **Projet de rénovation d'un Ponton de pêche au carrelet, Île Madame**

ADRESSE: Île Madame
17730 - Port des Barques

PHASE: **Permis d'Aménager**

Date:	Echelle	Indice	Plan N°	PA 2.4
15/06/2026	ème	A	Notice 1	